

En 1664, un prêtre du diocèse de Lyon, M. Charles Démia, qui mérite une mention spéciale, fut envoyé par l'archevêque dans le Lyonnais, la Bresse et les Dombes, avec qualité de visiteur extraordinaire des écoles du diocèse. Il découvrit partout une profonde ignorance. Ayant remarqué que la jeunesse de Lyon, particulièrement les enfants du peuple, vivaient dans un grand libertinage faute d'instruction, il prit la résolution d'appliquer tous ses soins à l'établissement des catéchismes et des écoles. Il composa des remontrances qui sont demeurées de magnifiques plaidoyers en faveur de l'instruction. Il adressa ses remontrances au prévôt des marchands et aux échevins de Lyon pour appeler leur attention sur un point de cette importance. Les remontrances de M. l'abbé Démia produisirent une grande impression sur les habitants de Lyon, sur les magistrats et échevins. L'œuvre des petites Écoles fut fondée.

Comme les remontrances du prêtre lyonnais pouvaient produire quelque bien dans d'autres villes où les enfants du peuple étaient aussi dépourvus de toute instruction, on les envoya en divers lieux. M. Feret, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, les ayant fait lire à plusieurs communautés de la capitale, écrivit qu'elles avaient produit une grande impression partout où on les avait lues, tellement que M. Roland, théologal de Reims, avait pris la résolution d'établir des petites Écoles dans sa ville; M. Roland exécuta son projet; mais l'un de ses confrères, M. l'abbé de la Salle, chanoine de Reims, en prit occasion pour fonder un ordre d'instituteurs, les Frères des écoles chrétiennes. M. l'abbé Démia, qui fonda à Lyon la congrégation de sœurs de Saint-Charles, a ainsi indirectement contribué à la fondation de l'Institut aujourd'hui si répandu et si connu des Frères des écoles chrétiennes.